

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée Commission besoins et usages GT Données de mobilité REF : CNIG 2026.xxx	<i>Groupe de Travail animé par :</i> Cerema <i>Fabrique de la donnée territoriale</i>
COMPTE-RENDU DE REUNION (VERSION DE TRAVAIL)	
Objet : Réunion du GT Mobilité, le 3 septembre 2026	

Ordre du jour :

- 1ere heure : présentation du retour d'expérience sur l'achat et l'utilisation de données issues des mobiles par Jérémie Valentin, de Montpellier Métropole ; puis discussion sur les actions à faire avancer sur ce thème
- 2ème heure : avancement des travaux du GT (synthèse du 1er recensement effectué), suites à donner

Liste des participants

Cf annexe

Relecture du compte-rendu	Les participants	3 septembre 2026
Validation du compte-rendu	Benoît Morando	
Prochain rendez-vous : prévu en visio le XX octobre 2026, 14h-16h		

Suites à donner

- 7 fiches de propositions action à partir de la présentation de Montpellier Métropole
- Prochaine réunion mi-octobre avec un thème à confirmer
- Reformulation du mandat du GT : ciblé sur la discussion de sujets définis au fil de l'eau et permettant de faire émerger des propositions d'action qui seront décrites et publiées sous forme de fiches

I. Retour d'expérience sur l'achat et l'utilisation de données issues des mobiles par Jérémie Valentin, de Montpellier Métropole

Jérémie Valentin présente le contexte : la mutualisation des achats par la direction du numérique, qui achète les données pour l'ensemble des services de la Métropole. Un accord cadre a été mis en place avec 3 lots sur 4 ans traitant des données SDK, FCD et Mobiles FMD Orange.

Le pôle mobilité est l'utilisateur principal (avec notamment l'utilisation de ces données massives combinées avec les autres sources de données pour alimenter l'observatoire des mobilités, qui s'appuie sur la plateforme Mobility Metrix, afin de produire des tableaux de bord internes pour le pôle mobilité), mais d'autres directions acquerront également les données (développement économique, tourisme...).

Cf. par ex. cet article <https://www.cerema.fr/fr/actualites/apport-donnees-massives-connaissance-mobilites> pour une présentation des 3 types de données, dont les cas d'usage sont complémentaires.

La présentation liste ensuite 7 problématiques rencontrées à Montpellier, qui pourraient être autant de propositions d'action envisageables au niveau national.

Les 4 premières concernent la mutualisation de l'achat et du traitement des données.

1) Achat de données SIV

Les données détaillées du Système d'Immatriculation des Véhicules du ministère de l'intérieur sont payantes (les données agrégées par le ministère de l'écologie sont open data), y compris pour les collectivités. Cela qui pourrait d'ailleurs être remis en question, ou en tout cas, un achat mutualisé serait pertinent.

A noter aussi que des problèmes de qualité des données du SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules dues à l'ouverture importante des habilitations SIV à des milliers d'opérateurs privés depuis quelques années. Depuis [le 1er août 2025](#), de nouvelles exigences réglementaires sont entrées en vigueur et une refonte du système ([SIV2](#)) est en cours, jusqu'à fin 2027.

Données SDK / FCD / FMD

Les questions d'achat et d'utilisation des données issues des mobiles (SDK, FMC, FCD...) sont également discutées au niveau de la région Occitanie dans le cadre du GT Mobilité du Comité Territorial des Données animé par OpenIG (qui s'est réuni le 4/9).

Chaque type de données a ses propres cas d'usage, fait intervenir des fournisseurs différents, dans un marché avec ses propres caractéristiques, même si on peut trouver des fournisseurs pour ces différents données à l'UGAP. Il est pertinent de traiter chaque type de données comme un sujet distinct.

Dans les 3 cas, analyser les données fournies demande des compétences techniques, qui peuvent exister ou être développés en interne dans les plus grandes collectivités ou de grandes organisations (opérateurs, Insee, etc.), mais il est souvent pertinent d'acheter en fait un service en ligne d'analyse des données, commercialisé par le producteur de données, ou par un agrégateur de données indépendant ; il pourrait aussi être pertinent de mutualiser l'accès à ces services d'analyse, qui peuvent coûter aussi cher que les données elles-mêmes.

Des associations régionales comme OpenIG et les CRIGE mutualisent l'achat de données et les rediffusent aux collectivités adhérentes, pour l'imagerie satellite notamment. La Centrale d'Achat des Transports Publics (CATP) pourrait aussi éventuellement travailler sur un accord-cadre mutualisé.

Alice Marchal (SYTRAL Mobilités) indique que la Métropole de Lyon pourrait être intéressée et qu'un échange avec Montpellier peut être organisé.

2) Achat de données mobile Orange

Orange est le seul fournisseur actuellement en France pour les données FMD.

Montpellier achète les données brutes et pas le service de FluxVision, car les données sont retraitées et fusionnées avec d'autres dans la plate-forme de Mobility Metrix.

Benoit Lécureux mentionne un GT associant l'Insee et la DGITM sur les données mobiles. L'Insee travaille depuis longtemps sur l'analyse des données des opérateurs mobiles pour estimer les populations présentes, il devrait jouer un rôle national dans les discussions nationales. L'Insee participe à des projets européens avec les autres instituts statistiques nationaux (<https://cros.ec.europa.eu/mno-minds>). L'Espagne acquiert depuis quelques années des données mobiles pour produire des données agrégées de mobilité interurbaine à l'échelle nationale (<https://www.ine.es/jaxiT3/Tabla.htm?t=12436>), il sera intéressant de les contacter pour avoir leur retour d'expériences.

Plusieurs travaux de recherche ont porté sur les données des opérateurs mobiles, notamment la thèse récente de Clémence de Rolland (<https://theses.fr/s397313>).

3) Achat de données FCD

Les données FCD sont sans doute le marché le plus mûr, avec différents types de données (temps de parcours en temps réel, traces, XFCD...), des données issues des constructeurs, et des données retraitées par des agrégateurs, ainsi que des outils d'analyse.

4) SDK

Les données SDK sont moins utilisées pour l'analyse des mobilités, mais elles présentent l'intérêt de fournir des données attachées aux personnes, très désagrégées, et relativement moins chères que les données FMD.

5) Consentement des utilisateurs à leur traçage dans une appli publique

Avec la gratuité, l'application M'ticket du réseau TAM montpellierain sert comme pass gratuit et est très utilisée (400 000 utilisateurs). La métropole envisage de l'utiliser comme capteurs de déplacement, avec bien sûr le consentement des utilisateurs. Trouver les bons termes et la bonne ergonomie pour inciter les utilisateurs à consentir à l'utilisation de leurs données pour l'analyse des mobilités serait essentiel au dispositif. Jérémie Valentin souhaite s'appuyer sur les bonnes pratiques d'autres fournisseurs d'applications de mobilité.

Benoît Morando (CNIG) informe des travaux du GT « participation citoyenne » du CNIG sur la question du consentement, et invite à consulter le site du CNIG. <https://cnig.gouv.fr/groupe-de-travail-participation-citoyenne-aux-a26343.html>

On peut signaler également les travaux de la CNIL :

<https://cnil.fr/fr/recommandations-applications-mobiles> , et le site :

<https://opentermsarchive.org/fr/collections/> qui recense les conditions d'utilisation des principaux services numériques utilisés en France (SNCF Connect, Google Maps, etc.).

Enfin, la fabrique des mobilités avait recensé les différentes applications mobiles de traçage de la mobilité à des fins d'enquête (travelvu, motionTag, les applis éditées par Alyce, WeFlow ou Autoroutes trafic), le recensement pourrait être actualisé et les conditions d'utilisation passées en revue.

6) Accès aux données de la SNCF

Comme la plupart des Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM), la métropole de Montpellier a besoin de données de la SNCF, obtenues via la Région, mais c'est souvent long et difficile. Un GT associant Régions de France, le GART et la SNCF permettrait de faire avancer ce sujet.

7) Accès aux données des services numériques d'aide au déplacement

La loi climat d'application et son décret d'application permettent d'obtenir les données des applications d'aide au déplacement (en tout cas lorsque les fournisseurs sont basés en France ou hors de l'UE).

Cf. https://www.expertises-territoires.fr/jcms/117276874_DBWebPage/fr/decret-n-2025-1224-du-15-decembre-2025-relatif-a-l-acces-aux-donnees-de-deplacement-et-de-circulation-accorde-aux-autorites-organisatrices-de-la-mobilite

Avec l'aide juridique du GART, la métropole de Montpellier a adressé des courriers à 9 fournisseurs de services, dont notamment 3 réponses d'opérateurs français, et un 1^{er} travail en cours pour mise au point d'une convention de mise à disposition des données.

Un échange avec d'autres AOM permettrait de mutualiser sur les modalités d'accès et la manière de traiter et utiliser les données obtenues. Le GART pourra bien sûr y contribuer.

Ce serait également intéressant de pouvoir mutualiser ces données anonymisées ou agrégées.

II. Recensement des actions

Patrick Gendre rappelle que la proposition du mandat pour le GT envisageait un travail en 2 phases : un 1^{er} recueil de l'existant durant l'été puis un recueil de contributions complémentaires, notamment pour combler les « trous » identifiés (dans certains

domaines qui n'auraient pas été bien couverts, comme la logistique ou le stationnement). Ce recensement devrait pouvoir être effectué d'ici la fin de l'année, et constituer un 1er livrable. La 2^{ème} phase, à partir de début 2027, consisterait à prioriser les propositions d'action les plus pertinentes et les approfondir.

Patrick Gendre présente le 1^{er} recensement réalisé, sous forme d'un tableau, qui s'appuie surtout sur les feuilles de route de l'ATEC (Mobil'In Pulse) et du SGPE et permet d'identifier les différents types de propositions : transverses - autour des questions de gouvernance, de financement, juridiques et réglementaires, d'open data, d'infrastructures numériques ou de standardisation, ou plutôt « métier », autour de la production ou de l'amélioration ou de jeux de données bien identifiés.

La 1^{ère} partie de la réunion a déjà permis de proposer 7 actions. Le tour de table permet d'identifier quelques pistes pour d'autres actions.

- Alexis Léautier du CGDD (Ecolab) présente la **Fabrique des Standards** et les actions possibles autour de la standardisation :

<https://guides.data.gouv.fr/fabrique-des-standards>

- Benoit Lécureux (DGITM/SPIN) mentionne le club des utilisateurs du **tableau de bord de mobilité durable**, qui recense les besoins des AOM pour alimenter leur feuille de route d'indicateurs.
- Laurent Fouillé signale un lien vers le projet Inria/Ifpen/UGE [Mob Sci-Dat Factory](#), sur le partage des données de mobilité pour la communauté de la recherche. Le Cerema est partenaire du projet.
- La FNAU a lancé un GT pour produire un guide de recommandations pour les observatoires de **SERM**, avec un volet données. Sur les SERM, la DGITM joue un rôle de pilote et pourrait contribuer, si une action était lancée concernée les données, ainsi que la SGP. A noter aussi que le Cerema a lancé un site de partage d'infos sur les SERM :

https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_530949/fr/services-express-regionaux-metropolitains-serm

- Plusieurs projets de « communs » de la fabrique des données territoriales de l'IGN concernant la **voirie**, ils pourront être présentés dans une prochaine réunion. Le sujet est complexe, avec beaucoup de problématiques (notamment de fourniture de données liées à la réglementation : gestionnaire, réglementation, panneaux, etc.) et qui ne peuvent être traitées simultanément.
- Pierre Gréau le GT « données d'usage des plateformes MaaS » dont le rapport, et qui pourrait être présenté dans une prochaine réunion également.

<https://www.francemobilites.fr/outils/maas/groupe-travail/donnees-dusage-des-plateformes-pour-une-mobilite-intelligente>

- Plusieurs participants sont intéressés également par une prochaine réunion sur le **SIV** ; il faudrait alors inviter le bureau du ministère de l'intérieur concerné, et peut être aussi le service statistique du ministère de l'écologie.

La **date de la prochaine réunion** n'a pas été fixée en séance mais devrait être vers la mi-octobre. Nicolas Berthelot et Patrick Gendre doivent **confirmer le thème traité (voirie, MaaS, SIV...)** et **proposeront une date dès que possible**.

Comment compléter le recensement des actions ?

Pour Eric Boucher (SGPE), le principal besoin est de prioriser quelques actions pour se motiver collectivement et les faire avancer : le recensement déjà réalisé est suffisant pour donner une idée des différents types d'action existantes ou envisagées. Les autres participants semblent en ligne avec ce point de vue.

En fin de réunion, on propose donc de **réorienter les objectifs du GT : proposer rapidement un "livrable" de recensement d'ensemble des actions** / types d'action. Notamment, il semble trop lourd de lancer une enquête ou un questionnaire pour faire remonter des propositions d'action. Les propositions de sujet seront ensuite faites par les participants en séance, au fil des réunions.

Le GT décrirait, suite à chaque réunion, ces **propositions d'action sous forme de fiche présentant la problématique, les enjeux / opportunités pour avancer au niveau national**. Idéalement il faudrait pouvoir prolonger la discussion autour de chaque action par des échanges en ligne, sur le forum d'expertises-territoires ou sur une autre plateforme plus appropriée, à définir.

Pour la réunion du jour, on pourra décrire en 1 page succincte chacune des 7 propositions présentées par Jérémie Valentin et discutées aujourd'hui.

Au fil des mois on aura ainsi accumulé une série de proposition avec des problématiques concrètes et des ressources associées. On pourra ensuite réexaminer ces propositions par exemple dans 6 mois, afin de faire un 1^{er} bilan au bout d'1 année et envisager comment le GT pourrait continuer, le cas échéant.

⇒ **Le mandat va être reformulé en fonction de ces orientations.**

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Cindie	Andrieu-Dupin	DRIEAT
Nicolas	Berthelot	IGN
Eric	Boucher	SGPE
Thierry	Brusseaux	FNMS, société Arrive
Karim	Chachoua	DGITM/SPIN
Julia	Charrié	SGAR Occitanie
Clémence	De Rolland	DRIEAT
Gauvain	Dumont	Mobhilis
Laurent	Fouillé	Démobiliste

Patrick	Gendre	CEREMA
Pierre	Gréau	Cerema
Raphaël	Krug	GART
Alexis	Léautier	CGDD / Ecolab
Benoit	Lécureux	DGITMS/PIN
Alice	Marchal	Sytral
Benoit	Morando	CNIG
Pierre	Plaindoux	MC2i
Alexandre	Santacreu	DGITM/ENT
Nicolas	Seynat	Hyperion
Marie	Terrier	OpenIG
Jérémie	Valentin	Montpellier Métropole
Benjamin	Verdillon	Sytral